

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEJEAN, Maire.

Présents : BALANSA Jean-Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, SOUBIES Sébastien, WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

Excusée : SOULA Caroline.

Absente : PAGÉS Nelly.

Procuration : SOULA Caroline a donné procuration à SOUBIES Sébastien.

Secrétaire de séance : SOUBIES Sébastien

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1) Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2025 :

Le procès-verbal du 13 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2) Reste à réaliser 2025 :

Les restes à réaliser dépenses s'élèvent :

- 2 015 € pour la porte du logement « La Tour » ;
- 100 € pour l'antivirus ;
- 600 € pour la signature électronique.

Les restes à réaliser Recettes s'élèvent :

- 4 904 € DETR Assainissement Salle Communale;

Concernant le sol de la salle communale, une délibération est adoptée afin d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. À hauteur de 27 926 €.

Les dépenses d'investissement concernés sans les suivantes :

- Sol de la salle communale : 16 200 € (compte 2131 – opération 21) ;
- Réseau de voirie : 11 726 € (compte 2151 – opération 14).

Délibération prise à l'unanimité des présents plus une procuration

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 1
-----------	------------	----------------	-----------------

3) SDE09- Motion - pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie du SDE09 :

Le conseil municipal, réaffirme la nécessité de maintenir les compétences d'Autorité Organisatrice et de Distribution d'Énergie au SDE09

Délibération prise à l'unanimité des présents plus une procuration

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 1
-----------	------------	----------------	-----------------

4) Participation financière pour les agents de la commune au risque santé :

Le conseil municipal lors de la dernière séance avait opté pour la participation financière pour les agents de la commune du risque santé dans le cadre d'une procédure de labellisation. La commune a reçu l'avis favorable du comité social territorial en date du 27 novembre 2025. Délibération prise à l'unanimité des présents plus une procuration

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 1
-----------	------------	----------------	-----------------

5) Questions diverses :

a. **Autorisation accordée à Charlotte**, maraîchère à Barané, pour le dépôt des paniers de légumes sous le porche de la salle communale chaque mardi soir, afin de permettre aux habitants de la commune de venir les récupérer.

b. **La formation Groupama relative aux gestes qui sauvent (GQS)** est reportée au 7 mars à 10 heures, à la salle communale, en raison des travaux de remplacement du sol de la salle.

c. **Le maire informe le conseil municipal et sollicite son avis** en vue de la prise d'un arrêté visant à interdire le camping sauvage et le caravanning sur le territoire communal, notamment en soutien à la commune du Mas d'Azil concernant le secteur du lac de Filheit.

d. **Le maire interroge Gilles** sur l'état d'avancement de la procédure de stérilisation des chats sur le secteur de Gouazé, afin de savoir si des animaux ont déjà été capturés, la commune n'ayant reçu aucune information depuis la signature de la convention. Gilles s'engage à transmettre la demande à la présidente de l'association Cosette, afin qu'elle prenne contact avec le maire et le tienne informé de la situation.

Fin de la séance

Le secrétaire de Séance
SOUBIES Sébastien



Le Maire
DEJEAN Jean Paul

